

**BREVET FRANCAIS POUR
CHIENS**

DE SAUVETAGE

**OBEISSANCE, DEXTERITE
ET TRAVAIL DE RECHERCHE**

**SURFACE, PISTAGE,
DECOMBRES, AVALANCHE
ET EAU**

Brevet Français pour chiens de sauvetage

Règles générales

Le chien doit avoir atteint l'âge de 12 mois révolus et être titulaire du certificat de sociabilité à l'utilisation.

Chaque conducteur a la possibilité de commencer par un Brevet, le test de qualification ou n'importe quelle autre épreuve d'échelon A.

Le Brevet ne peut être réalisé qu'une seule fois.

Pour réussir l'épreuve, le chien doit avoir obtenu au moins 70% des points dans chaque discipline.

Les quotas attribués au Brevet sont de 2 unités.

Le concours consiste en :

➤ Travail de recherche	100 points
➤ Obéissance et dextérité	50 points
➤ Total maximum	150 points

Obéissance et dextérité

Cotation maximum **50 points**

Exercice 1 suite en laisse **15 points**

Exercice 2 traverser un groupe de personnes **10 points**

Exercice 3 porter et remettre **15 points**

Exercice 4 couché libre **10 points**

Règles générales

Le début et l'exécution des exercices sont annoncés par le juge ou par une personne désignée par ce dernier.

Le chien doit effectuer les exercices avec entrain et rapidité. En position de base, le chien est assis droit et tout près du conducteur à sa gauche, son épaule se trouve à la hauteur du genou du conducteur.

1. Suite en laisse **15 points**

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied ».

Règles d'exécution

L'ordre peut être donné à chaque départ. Le conducteur se présente auprès du juge avec le

chien en laisse en position de base. La laisse est tenue sans tension de la main gauche. Au commandement vocal, le chien doit quitter sa position de base et suivre le conducteur attentivement, avec entrain et droit du côté gauche du conducteur. L'épaule du chien doit rester à la hauteur du genou du conducteur.

A l'arrêt du conducteur, le chien doit s'asseoir immédiatement de lui-même. Le chien qui reste en retrait, devance ou s'écarte est à pénaliser. De même une attitude hésitante du conducteur lors des changements de direction est à pénaliser. Un quart de tour à gauche, un quart de tour à droite, un demi-tour et deux arrêts doivent être démontrés pendant la suite. En fin d'exercice, la laisse est à détacher.

Deux coups de feu (calibre 6 - 9 millimètres) et des bruits de moteur sont employés comme distraction pendant la suite. Le chien doit rester indifférent aux coups de feu. Si le chien se montre peureux aux coups de feu ou aux bruits, il sera disqualifié. Si le chien devient agité aux coups de feu, mais reste sous contrôle du conducteur, il ne sera que pénalisé. Seul un chien indifférent à toutes les formes de bruits et aux coups de feu peut obtenir un maximum de points. Les chiens agressifs ou peureux sont exclus du concours.

2. Traverser un groupe de personnes **10 points**

Commandements autorisés

Un court commandement ou signe visuel pour « marcher au pied ».

Règles d'exécution

A l'ordre du juge, le conducteur et le chien sans laisse traversent un groupe en mouvement d'au moins quatre personnes.

Au retour, le conducteur s'arrête au moins une fois dans le groupe.

3. Porter et remettre le chien **15 points**

Commandements autorisés

Un commandement ou signe visuel pour prendre « la position de base ».

Règles d'exécution

Le conducteur ou une autre personne soulève le chien du sol ou d'une position élevée (par exemple : une table), et le porte sur une distance de 10 mètres et le remet à une deuxième personne qui porte le chien pendant 10 mètres avant de le remettre au sol. **Le conducteur accompagne la deuxième personne.** Il peut parler au chien, mais ne peut toucher son chien. A l'ordre du juge, le conducteur rappelle le chien, qui se met immédiatement en position de base.

Le chien ne peut montrer aucune agressivité vis-à-vis du conducteur ou de la personne aidante. Lors du transport, le chien doit pouvoir bouger sa queue librement.

4. Coucher libre **10 points**

Commandements autorisés

Un commandement ou un signe visuel pour le « coucher ».

Un commandement ou un signe visuel pour « assis ».

Règles d'exécution

Au début de l'exercice d'un autre chien, le conducteur met le chien «coucher » à l'endroit indiqué par le juge. Ni la laisse ni aucun objet ne peut être laissé près du chien. Le conducteur s'éloigne d'au moins 30 pas, s'arrête et se tourne face au chien.

Le chien doit se maintenir dans la position **couchée** sans intervention du conducteur durant **1 minute**.

A l'ordre du juge, le conducteur rejoint le chien et se met du côté droit du chien. A l'ordre du juge, le conducteur donne le commandement vocal pour « l'assis ». Le chien s'assoit rapidement et droit.

L'épreuve se termine par la présentation de fin d'exercice du conducteur et par l'annonce du résultat par le juge.

Travail de recherche

Cotation maximum

100 points

Règles d'exécution

Les disciplines Pistage, Décombres, Surface, Avalanche et d'Eau, en ce qui concerne le Brevet, reste identique à la discipline du test de qualification.